

Gros coup de filet des Gardes Pêches du Ministère de la Pêche

A **4 heures du matin, jeudi 22 août 2013**, les Gardes pêches du Ministère de la Pêche, accompagnés des membres du Flying Squad et des limiers de la police régulière, ont frappé un grand coup de filet dans le cadre de leur combat contre la pêche illégale.

Suite à une opération crack-down dans le nord de l'île, ils ont pu appréhender un individu à son domicile où 2355 mètres de sennes illégales ont été saisies.

Le contravenant sera poursuivi en justice d'après les provisions du Fisheries and Marine Resources Act 2007.

Le Ministère de la Pêche rassure le public en général qu'aucun effort n'est épargné pour combattre la pêche illégale à Maurice et invite tout un chacun, sous le couvert de l'anonymat, à dénoncer les pratiques frauduleuses sur le hotline : 800 1011

Il est à noter que depuis 2012 à ce jour plus de 17000 mètres de sennes illégales ont été saisies et 444 contraventions ont été établies pour l'année 2012 seulement.

Le Fisheries Protection Service(FPS) ne lésinera pas sur les moyens pour empêcher les fraudeurs de persévérer dans leurs pratiques illégales et continueront à sillonner l'île pour les intercepter. LE FPS compte ainsi intensifier leurs patrouilles de jour comme de nuit.

C'est pourquoi le FPS s'est récemment doté de 9 dinghies pour effectuer des interventions plus rapides en mer et pour un service encore plus efficace.

22 août 2013

Ministère de la Pêche

Port-Louis